Gestion du personnel

RGPD

Traitement de données personnelles





Réf: RGPD.GES.PERS

Gestion du personnel

Traitement des données personnelles

Application du règlement européen (UE - 2016/679) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et application de la norme simplifiée CNIL n°46 concernant les traitements mis en œuvre par les organismes publics et privés pour la gestion de leurs personnels.

Le présent traitement contient 13 pages numérotées de 01 à 13

Nom de l'organisme ou de l'entreprise	
Adresse Ville Téléphone Fax	
Email	
Nom du délégué à la protection des données ou nom du responsables des traitements	
Coordonnées	

Copyright by GUILLARD 2018 ISBN 2-910833-90-9

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41 d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé d'un copiste et non destinées à une utilisation collective et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (alinéa 1er de l'article 40).

l'organisation du travail	OUI NON
gestion des agendas professionnels	OUI NON
gestion des tâches des personnels, à l'exclusion de tout traitement permettant un contrôle individuel de leur productivité	OUI NON
La gestion des carrières et de la mobilité :	
évaluation professionnelle des personnels, dans le respect des dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles qui la régissent, à l'exclusion des dispositifs ayant pour objet l'établissement du profil psychologique des employés	OUI NON
gestion des compétences professionnelles internes	OUI NON
validation des acquis de l'expérience professionnelle	OUI NON
simulation de carrière	OUI NON
gestion de la mobilité professionnelle	OUI NON
La formation des personnels :	
suivi des demandes de formation effectuées	OUI NON
organisation des sessions de formation	OUI NON
organisation des sessions de formation évaluation reservinnaissances et des formations	OUI NON
les fonctionnalités de gestion informatisée des courriers et d'archivage électronique des documents produits dans le cadre des finalités précédemment décrites sont couvertes par la norme NS 46	
Autres finalités	
5 Données personnelles concernées par le traitement	
Pour l'identification	
Identité: nom, prénom, photographie (facultatif), sexe, date et lieu de naissance, nationalité, coordonnées professionnelles, coordonnées personnelles (facultatif), matricule interne, références du passeport (uniquement pour les personnels amenés à se déplacer à l'étranger)	
	OUI NON
type, numéro d'ordre et copie du titre valant autorisation de travail pour les employés étrangers en application de l'article R. 620-3 du code du travail	
type, numéro d'ordre et copie du titre valant autorisation de travail pour les	
type, numéro d'ordre et copie du titre valant autorisation de travail pour les employés étrangers en application de l'article R. 620-3 du code du travail	OUI NON
type, numéro d'ordre et copie du titre valant autorisation de travail pour les employés étrangers en application de l'article R. 620-3 du code du travail coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence, le cas échéant	OUI NON NON

avantages et prestations demandés et servis

NON

OUI

élections professionnelles : établissement de la liste é des électeurs, âge, ancienneté, collège), gestion des nature du mandat sollicité, éléments permettant de vé conditions d'éligibilité, le cas échéant appartenance s les candidats) et publication des résultats (identité de concernés, nombre et pourcentage de suffrages obte personnels élus et, le cas échéant, appartenance syn	candidatures (identité, érifier le respect des yndicale déclarée par s candidats, mandats nus, identité des
gestion des réunions des instances représentatives d convocations, documents préparatoires, procès-verba	·
Autres données personnelles traitées	OUI NON Si OUI, à préciser
6 Personnes concernées par le traitement	
Stagiaires O Apprentis O Élèves/étudiants O	UI NON UI NON UI NON UI NON UI NON UI NON
7 Destinataires des données personnelles	
Dans le respect des textes applicables, seules les doi concernées par le traitement ») strictement nécessair sont communiquées aux destinataires suivant	es à l'accomplissement de leurs missions
Les personnes habilitées chargées chargées de la gestion du	personnelOUI NON
Les supérieurs hiérarchiques des employés concern données relatives à l'action sociale directement mise en Les instantes de présentatives du personnel : après	és, à l'exclusion des œuvre par l'employeur OUI NON
exprès des intéressés, coordonnées professionnelles de données strictement nécessaires à leur représentation	s employés et
Les délégués syndicaux : coordonnées professionnelle accord formalisé avec l'employeur et recueil de l'accord et données strictement nécessaires à la défense des interessaires de la défense des interessaires de la défense de la defense de la def	exprès des intéressés,
Autres destinataires OUI NON	Si OUI, à préciser

				APD TAF RCDD GES DERS . rem
AutresOUI	NON	Si oui, à préciser		
Pour chacune de ces final prévues à la page 3 .	lités, seules sor	nt transférées les données		
- réseaux privés virtuels internes collecte de données de gestion			 OUI	NON
- gestion de la messagerie élect traitement permettant le contrôle			ut OUI	NON
- mise en œuvre de dispositifs d fonctionnement des applications de tout traitement per la tant le	Minormanquoo	or accordant, a rendiación	n és OUI	NON NON Page 1
 suivi et maintenance du parc ir gestion des annuaires informat d'accès aux applications et aux mise en œuvre de dispositifs d fonctionnement des applications 	iques permetta réseaux	ant de Calible s autorisation	sOUI	NON E
- suivi et maintenance du parc ir	nformatique	ARD	OUI	NON
- la mise à disposition des perso		· ·	OUI	NON
- la gestion des annuaires intern	es et des orgar	nigrammes	OUI	NON
traitements permettant la réalisa d'employés pour répondre à des	tion d'états stat	tistiques ou de listes	OUI	NON
Font seuls l'objet d'un transfert dehors de l'Union européenne (de l'activité individuelle des sala la gestion administrative des p	dès lors qu'ils n riés), les traiten	e permettent pas un contrôl ments ayant pour finalité :	e	
encadrer ce transfert			OUI	NON
les destinataires exacts des info			OUI	NON
la finalité du transfertles données transférées			OUI	NON
le responsable de traitement s'e concernée, à apporter une information de la concernée de la c	mation complèt	e sur :		□ Nov
le responsable de traitement a d l'existence d'un transfert de don	nées vers des p	pays tiers		NON
le traitement garantit un niveau s que des droits et libertés fondan en œuvre des clauses contractu européenne ou par l'adoption de	nentaux des pe elles types émi e règles interne	rsonnes en raison de la mis ses par la Commission s d'entreprise		NON
économique européen (EEE) et de la Commission européenne co Si OUI :		té reconnus par une décisio ın niveau de protection adéqu		NON

Transferts des données vers l'étranger

Certains transferts de données à caractère personnel sont réalisés vers des pays tiers à l'Union européenne qui ne sont pas membres de l'Espace

10 Sensibilisation des collaborateurs		
Les collaborateurs sont sensibilisés à la protection des DP	OUI	NON
Les collaborateurs sont habilités à traiter les DP	OUI	NON
Le règlement intérieur intègre les principes de sécurisation des DP	OUI	NON
11 Sécurité des accès aux locaux, postes de traitement et des trans	sferts	
Sécurité des locaux		
Les accès aux locaux sont contrôlés	OUI	NON
Les postes de traitement sont inaccessibles aux visiteurs	OUI	NON
Les imprimantes de DP et les documents imprimés sont inaccessibles aux visiteurs	OUI	NON
Les documents imprimés contenant des DP et/ou autre supports informatiques sont rangés dans des armoires fermant à clé	OUI	NON
Les documents imprimés contenant des DP sont détruits à l'aide de broyeur	OUI	NON
Les CD-ROM et autres supports sont détruits physiquement	OUI	NON
Les DP sont effacées à l'aide de programme de l'aides ent un effacement physique des DP	OUI	NON
Si NON, préciser le plan d'accèn de sécurisation des locaux		
PDF Version de Pro		
Sécurité des postes de traitement des DP		
Chaque collaborateur dispose de son propre compte pour accéder à sa machine de travail	OUI	NON
Chaque collaborateur dispose de son propre compte pour accéder aux DP	OUI	NON
Chaque collaborateur dispose d'un anti-virus, pare-feu à jour	OUI	NON
Si NON, préciser le plan d'action de sécurisation des postes de traitement	des DP	

Sécurité des accès aux postes de traitement des DP
Les mots de passe des collaborateurs disposent au minimum de 8 caractères dont des lettres (minuscules et majuscules), des chiffres et des caractères spéciaux
Si OUI, la périodicité de modification des mots de passe est de 3 mois 6 mois 1 an Si NON, préciser le plan d'action de sécurisation des mots de passe PDF Version de présentation
PDF version de présente
Les outils de connexion à distance sont à double authentification
Si NON, préciser le plan d'action de sécurisation des accès à distance
Sécurité des transferts de DP
Chaque collaborateur dispose d'un outil de transfert de DP sécuriséOUI
Le règlement intérieur interdit explicitement le transfert de DP par mail ou webmail personnel OU! NON
Si NON, préciser le plan d'action de sécurisation des transferts de DP

Sécurité des serveurs de	e DP implantés dans une salle externe à l'établissemer	nt 🔲	Sans objet
Le traitement des DP est	réalisé à l'aide d'un logiciel	OUI	NON
Le traitement des DP est Indiquer :	réalisé à l'aide d'un site internet	OUI	NON
Lieu d'hébergement			
Nom de l'hébergeur			
Lieu de sauvegarde			
Lieu Disaster Recovery			
Si les serveurs sont impl pour sécuriser les donné	antés hors UE, préciser les mesures de sécurité prises es:	par le sous	s-traitant
14 Chiffrage et min	imisation des données		
Le traitement nécessite le	e cryptage des DP	OUI	NON
Si OUI, les mots de pass	e des utilisateurs sont cryptés	OUI	NON
Si NON, indiquer le p	olan d'acticule cryptage des mots de passe		
PDF version de	présentation		
PD			ildi suo suo ildi
Les données sont minim	ináce	OUI	
	lseeslan d'action de minimisation des DP		INON
Grivery, marquer to p	nan a action de minimication des Br		NON T
Les données sont pseud	onymisées	OUI	NON S
Les données sont anony	misées	OUI	NON
Si NON, indiquer le p	olan d'action de cryptage de pseudonymisation/anonym	isation des	DP S
			O
			, do
			Page 11
			Page 11

Gestion du personnel

RGPD

Traitement de données personnelles



